



La commune de Villard de Lans

4 279 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants – 140 agents permanents
Membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors – Isère

RECRUTE

Des Agents saisonniers polyvalents de l'atelier Espace verts (H/F) (Cadre d'emploi des adjoints techniques) à temps complet

Au cœur du Vercors, avec 4500 habitants permanents, Villard-de-Lans est une commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants et membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors. Elle bénéficie d'un territoire attractif, doté de nombreuses infrastructures et à deux pas de grandes agglomérations.

Placé sous l'autorité du chef d'atelier, vous participerez aux travaux d'entretien des espaces verts, parcs et jardins de la commune.

Missions

1. Entretien des espaces verts communaux
 - Entretien des massifs floraux, des massifs d'arbustes et zones engazonnées : plantations, désherbage manuel, tonte, ...
 - Entretien des chemins de randonnée : débroussaillage, broyage de branche, élagage
 - Arrosage manuel et automatique : mise en place et entretien
 - Assurer l'entretien courant du matériel utilisé
 - Assurer, selon les besoins, les tâches polyvalentes en relation avec les autres services du CTM, dont participation à l'organisation des manifestations, et travaux divers sur les espaces publics.
2. Astreintes estivales
 - Assurer une permanence mensuelle d'astreinte pendant saison estivale.

Conditions de travail

- Travail en extérieur,
- Utilisation de machines/outils ;
- Exposition au bruit
- Exposition aux poussières (utilisation de masques) ;
- Port de charges.

Compétences requises

- Comprendre et appliquer les consignes de sécurité au travail
- Travail en équipe

Qualités requises

- Sens du service public et disponibilité
- Aptitude à rendre compte
- Sens de l'organisation
- Polyvalence

Profil souhaité

- Permis de conduire B exigé
- Permis EB apprécié
- Permis Poids Lourds apprécié
- Diplôme en espaces verts apprécié

Conditions de recrutement

Recrutement par voie statutaire (mise à disposition, détachement ...), rémunération statutaire + régime indemnitaire lié au poste + prime de fin d'année

Poste à pourvoir le : 2 mai 2025

Entretien avec le jury de recrutement le 26 mars 2025

Les candidatures (lettre de motivation + C.V.) sont à adresser **avant le 19 mars 2025** à :

Monsieur le Maire – 62 place Pierre Chabert – 38250 Villard-de-Lans, ou sur rh@villard-de-lans.fr

Renseignements complémentaires liés aux RH sur rh@villard-de-lans.fr, liés au poste auprès de l'adresse ateliers@villard-de-lans.fr

**Le Maire,
Arnaud MATHIEU**